

## Pourquoi l'élan du 11 janvier est en train de se transformer en victoire posthume des frères Kouachi



Après les attentats de Paris, la nécessité d'une fermeté envers l'islam radical s'imposait. Mais les responsables politiques n'en ont rien fait.

Avec Serge  
Federbusch

### 1 - Les grands cimenterres sous la lune

Les tueries de début janvier auraient dû, une fois passé le moment d'émotion, conduire les Français à une conclusion claire : la nécessité de la fermeté vis-à-vis de l'islam radical et traditionaliste dont l'emprise s'étend sur une part croissante de la population musulmane française. Il y a en effet un risque réel de glissement entre la pression sociale de plus en plus pesante au port du voile, au respect des règles halal dans les cantines, à une forme de ghettoïsation volontaire et de repli communautaire d'un côté et l'intolérance radicale vis-à-vis des critiques de l'islam de l'autre. **Le fait de considérer comme blasphématoires les moqueries même vulgaires contre Mahomet, de les stigmatiser dans des prêches peut, par une dérive dont on a observé la réalité, légitimer la brutalité contre leurs auteurs.** Il suffira alors que des esprits faibles ou dérangés, gangrenés par le gangstérisme et l'ivresse de pouvoir que confère la détention d'armes, décident d'aller au bout de la pulsion de vengeance pour que l'irréparable soit commis. Le fait que l'énorme majorité des musulmans français soit restée à l'écart de tous ceux qui se disaient «Charlie» montre bien que leur sentiment de solidarité pour les victimes n'est pas celui du reste de la population et qu'il est au moins balancé par le mépris des supposés blasphémateurs.

En ce sens, la séparation hermétique qu'Hollande et Valls ont tenté d'établir entre islam et terrorisme islamique est une faute politique qui occulte la complexe réalité du problème et évite de prendre les décisions adaptées à la situation. On fait croire que tout cela résulterait d'une situation d'apartheid alors que ce concept, fruit d'une politique de ségrégation et d'inégalité délibérée, est aux antipodes des montagnes d'aides déversées en vain depuis des décennies sur les banlieues sous le nom de politique de la ville.

Du reste, les frères Kouachi n'auraient-ils pas déjà gagné ? On peut se poser la question quand on apprend qu'une artiste arabe française, s'appêtant à inaugurer une installation où des talons aiguilles foulaient des tapis de prière, a dû renoncer à exposer son oeuvre. Il s'agissait de ne pas heurter les sensibilités, provoquer les croyants, etc. Deux commissaires en charge de l'exposition ont expliqué qu'ils "ont été informés par la mairie de mises en garde émanant de représentants d'une fédération de citoyens clichois de confession musulmane sur d'éventuels incidents irresponsables non maîtrisables pouvant survenir".

**On connaît cette rhétorique de pression déguisée et d'auto-censure qui n'est en réalité qu'une capitulation devant une violence latente.** Si l'artiste veut provoquer, il doit pouvoir le faire jusqu'au bout. Les gens sont libres de ne pas aller voir cette

---

exposition comme ils sont en droit de la voir s'ils le veulent. Mais il s'est trouvé des élus locaux pour expliquer pourquoi il fallait baisser la culotte et enlever les talons aiguille.

Au même moment, l'équipe éditoriale de Charlie Hebdo annonçait qu'il n'y aurait plus de caricature de Mahomet avant un certain temps. La «une» du numéro post-mortem était pourtant déjà très ambiguë : «tout est pardonné» proclamait le prophète. Peut-être parce qu'il avait obtenu vengeance pour le prétendu blasphème ? Mais, au fond, qui pardonnait qui ? Wolinski, Charb, Cabu et leurs amis assassinés auraient pu être représentés portant la pancarte du pardon, pas Mahomet.

Depuis, les atteintes à la liberté d'expression tombent comme à Gravelotte. Elles frappent d'un côté des imbéciles qui ont eu le malheur de manifester naïvement leur soutien verbal ou écrit ou même leur simple compréhension des meurtriers. Mais elles frappent aussi, de l'autre côté, des mouvements organisés, tel «Riposte laïque», qui entendent dénoncer l'islamisme en organisant des rassemblements. On peut critiquer ces derniers, les suspecter même d'arabophobie ou de racisme, mais leur interdire de se réunir est une entrave scandaleuse à l'exercice de leurs droits fondamentaux. On met ainsi sur le même plan dérives individuelles et expressions politiques. Paradoxalement, les crimes des Kouachi et de Coulibaly ont contribué à museler les détracteurs de l'islamisme.

Notons aussi que la protection des polémistes, tel Eric Zemmour qui se voit imposer une garde policière qui entrave sa parole publique, est à double tranchant. Les risques d'attentat sont déjà en eux-mêmes fort dissuasifs pour les organisateurs de réunions, comme Zemmour a pu le constater lors d'un projet avorté à Bruxelles. Là encore, les terroristes gagnent puisque la liberté d'expression de ceux qui critiquent leurs sacro-saintes valeurs reculent.

Enfin, les juges s'y mettent. Ils condamnent une couverture de Valeurs actuelles au motif qu'elle «joue avec les amalgames et les raccourcis » en montrant une Marianne voilée et «exhorte à la haine» car l'usage du terme d'«invasion incite en lui-même au rejet par sa connotation agressive». Décidément, la liberté d'expression devient un oiseau rare en jurisprudence. En niant qu'on puisse critiquer le fondamentalisme ou l'importance des flux migratoires sans être raciste les magistrats s'arrogent un pouvoir d'interprétation excessif.

**La crainte s'installe donc peu à peu et la prudence impose son diktat à la parole. Le mal se répand d'autant plus facilement qu'actuellement la France est dirigée par une faction sociale-démocrate qui, historiquement, a souvent fait preuve de faiblesse vis-à-vis des mouvements fascistes dont l'islamisme est aujourd'hui la plus parfaite incarnation. On se souviendra par exemple des hésitations de Blum face à Hitler en Espagne et de sa politique de "non-intervention".**

Tentation pacifiste et accommodante, clientélisme qui incite à l'obséquiosité vis-à-vis de minorités numériquement importantes dont on courtise les voix, peur et incompréhension de ce qu'est le radicalisme en politique : tout concourt à promouvoir à long terme la «dhimmicratie» en France, c'est à dire l'acceptation d'une souveraineté politique et d'une liberté d'expression limitées par la déférence à la loi religieuse. Si cela continue, Hollande va finir par nous convaincre que le cauchemar houellebecquien n'est pas qu'un fantasme  
...

## **2 - A l'U-M-P on aime bien le Ni Ni, peau d'chien !**

Ce n'est pas le refrain d'une chanson de corps de garde, mais le prochain titre à la mode rue de Vaugirard.

Dans un numéro de contorsion digne des plus souples fakirs, Sarkozy avait *grosso modo* expliqué que les électeurs du Doubs pouvaient voter comme ils le voulaient mais qu'il ne fallait pas favoriser l'arrivée d'un troisième député FN à l'Assemblée ... à moins que ce ne soit le contraire.

En Sarkozy dans le texte, cela donnait, selon le Figaro : «Nous disons à nos électeurs, c'est à vous de décider mais il n'y aura pas de complaisance avec le Front national dont la victoire nationale n'est plus impossible. Nous ne donnons pas de consignes de vote aux électeurs du Doubs mais nous leur demandons de prendre en compte cette dimension. Il faut affirmer un choix politique. Mais si nous ramenons tout à un problème de conscience, nous risquons de faire du problème de la législative partielle dans le Doubs un risque d'explosion de l'UMP».

Se surpassant dans la limpidité, Sarkozy, toujours selon le Figaro, voulait encore : «combiner d'une part quelque chose qui nous rassemblerait car on ne peut pas accepter de complaisance avec le FN et l'élection d'un député FN ne serait pas une bonne chose et d'autre part laisser la liberté de choix des électeurs du Doubs. Avec cela, nous barrons la route au FN qui souhaite notre mort et il n'y a pas de consigne non plus pour le PS» !

Heureusement, le bureau politique de l'UMP a décidé de faire plus simple. Il a eu raison car laisser voter socialiste c'est, en donnant corps à l'idée d'UMPS, faire un lit douillet au Front national. Décidément, il est temps pour Sarkozy de se débarrasser de la néfaste influence de NKM ...